REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

4e CIRCONSCRIPTION — ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

Une majorité pour la France

Tous les Français qui rejettent l'illusion et l'aventure.

Tous ceux qui veulent préserver :

— LA LIBERTE

— L'INDEPENDANCE DU PAYS

— LA STABILITE DE NOS INSTITUTIONS

— LA POURSUITE D'UNE EXPANSION ECONOMIQUE QUE LES PAYS ETRANGERS APPELLENT LE MIRACLE FRANÇAIS ET QUI, SEULE, REND POSSIBLE ET REELLE UNE POLITIQUE DE JUSTICE ET DE PROGRES SOCIAL TOUJOURS PLUS AMBITIEUSE.

se rassembleront le 4 Mars, autour de l'UNION DES REPUBLICAINS DE PROGRES POUR LE SOUTIEN AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

et du Candidat qu'elle a investi :

Emmanuel AUBERT

SUPPLEANT EVENTUEL :



Député des Alpes-Maritimes
56 ans - Marié - Un enfant
Licencié en Droit
Diplômé des Sciences Politiques
Général de Brigade Aérienne de Réserve
Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-45 et T.O.E. (six citations)

Albert LEMUT



53 ans - Marié - Un enfant
Agent général d'Assurances
Président d'un Syndicat national
des Agents d'assurances
Croix de Guerre 1939-45

Cinq ans ensemble

Grâce à votre confiance, j'ai été élu Député des Alpes-Maritimes, au lendemain de la tourmente de mai 1968.

Habitant à ROQUEBRUNE-CAP MARTIN, où je suis électeur, je n'ai cessé durant ces cinq années d'être avec vous, parmi vous, comme aucun de vos représentants ne le fut avant.

Alors que s'était, depuis de nombreuses années, développé dans la circonscription un « système » détestable fait d'allégeance personnelle et de favoritisme, j'ai voulu être le député de tous et j'ai reçu personnellement, sans m'inquiéter de leurs convictions politiques, tous ceux qui avaient une cause juste à défendre, un problème à résoudre, un conseil à demander. Plus de 6.000 personnes sont venues me voir à mon bureau de la rue Ardoïno.

J'ai pratiqué une coopération totale avec les Conseillers généraux, les Maires et les Conseils Municipaux qui le souhaitaient, c'est-à-dire rapidement la presque totalité d'entre eux. Je les ai aidés de toutes mes forces pour leur faire obtenir les autorisations, les subventions, souvent exceptionnelles ou complémentaires qui ont permis la réalisation de nombreux projets d'intérêt général dont certains attendaient dans les dossiers depuis longtemps.

Je n'ai jamais fait de promesses, mais je crois avoir obtenu pour ma circonscription, ou fait réaliser, par la compétition que ma présence provoquait, beaucoup plus en cinq ans que ce qui s'était fait en quinze ans (Lycée de Menton, C.E.G. de Roquebillière, C.E.S. de Beaulieu, nationalisations de C.E.G., stade de Roquebrune, installations sportives, routes, aménagement du littoral, équipement des communes, etc...).

J'ai défendu à Paris tous les grands projets, dont dépend l'expansion de notre Département en mettant essentiellement l'accent sur les vocations multiples du Haut Pays. Ces grands problèmes ou ces projets dont on ne parlait essentiellement, jusque là, qu'à des fins électorales, sont maintenant en voie de réalisation ou de lancement.

A l'Assemblée j'ai choisi de siéger à la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales pour me consacrer aux problèmes humains et sociaux.

Enfin, au plan politique, vous avez toujours su à quoi je croyais, car je vous l'ai dit et je n'y ai jamais failli.

Pour toutes ces raisons, j'estime avoir le droit de vous demander à nouveau votre confiance, pour continuer ensemble, dans la Paix et la Liberté, le travail que nous avons entrepris.

Vive la France

Emmanuel AUBERT

IMP. UNIVERSELLE - NICE